

## Premiers hérétiques brûlés - Histoire de France n°19.

**Numéro d'inventaire** : 1986.01236.2

**Auteur(s)** : Henri Lebrun

**Type de document** : couverture de cahier

**Éditeur** : Lebrun (H.) (Paris)

**Imprimeur** : Guillot (A. L.), Paris .

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1890 (vers)

**Inscriptions** :

- nom d'illustrateur inscrit : Illisible

**Description** : Feuille de papier fin vert et gravure n&b.

**Mesures** : hauteur : 190 mm ; largeur : 150 mm

**Notes** : "Chez tous les papetiers. Chez tous les libraires." "Collection Lebrun - Encyclopédie de l'enfance. Cours général des connaissances utiles." Recto: Robert le Pieux fait brûler des hérétiques ( gravure signée "Mettais?"). Inscriptions ms à la plume: "cahier de chansons de Micou Alcide" Verso: texte signé H.L. : "Histoire de France. N°19. Les Capétiens. Hugues Capet. Robert". Autres couvertures de cette série (Histoire de France): voir n°4.3.02/ 1986. 1217

**Mots-clés** : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

N° 19. — HISTOIRE DE FRANCE.

LES CAPÉTIENS. — HUGUES-CAPET. — ROBERT.

A la fin du 9<sup>e</sup> siècle, au moment où les Capétiens remplacent les Carolingiens, l'empire de Charlemagne ne compte plus que quatre royaumes, le royaume de France, dans lequel s'est fondé le royaume de Navarre; le royaume d'Arles ou de Provence, formé de la réunion des royaumes de Provence et de Bourgogne transjurane; l'empire d'Allemagne, auquel Otton le Grand a réuni l'Italie; le royaume de Lorraine, qui a fait place à un duché disputé entre la France et l'Allemagne.

A cette même époque, la France est partagée en neuf grands fiefs: le duché de France, qui constitue le domaine royal; le comté de Vermandois; le comté de Flandre; le duché de Normandie; le duché de Bourgogne; le duché d'Aquitaine; le comté de Toulouse; le duché de Bretagne, qui relève du duché de Normandie; le duché de Gascogne. Chacun de ces grands fiefs est morcelé en plusieurs sous-fiefs, qui comptent à leur tour une multitude d'arrière-fiefs.

A peine assis sur le trône, Hugues-Capet eut à combattre Charles de Lorraine, qui, à l'aide de quelques alliés, tenta de ressaisir la couronne enlevée à sa famille. Charles eut un instant l'espoir de réussir; une trahison le rendit maître de la ville de Laon, où il se fit revêtir de la dignité royale, mais une autre trahison lui enleva cette place, et le dernier Carolingien alla mourir captif dans la tour d'Orléans.

Tous les seigneurs féodaux, surtout dans la France méridionale, n'avaient pas reconnu Hugues; quelques-uns luttèrent d'abord avec succès. L'un d'eux, Adalbert, comte de Périgord, à qui Hugues reprochait sa trahison et demandait: « Qui t'a fait comte? », fit cette réponse, qui résumait pour Hugues tous les périls de sa situation: « Qui t'a fait roi? ».

Hugues, prudent et réservé, mit tous ses soins à se concilier l'affection et la faveur du clergé. Il régna en paix et mourut en 996, laissant la couronne à son fils Robert, qu'il avait fait sacrer de son vivant.

Le nouveau règne s'annonçait sous de tristes auspices. La peste et la famine sévissaient cruellement en France. L'an mil approchait, et, suivant une croyance populaire, cette époque fatale était celle de la fin du monde. Sous l'empire de cette idée, les uns, pour racheter leurs péchés, donnaient leurs biens aux églises, les autres entreprenaient le voyage de la Terre-Sainte. Mais l'an mil s'ouvrit et le monde continua de vivre. Alors les peuples chrétiens, affaiblis de reconnaissance, sembleraient rivaliser entre eux à qui élèverait les plus belles cathédrales. C'est à dater de cette époque que se répandit l'art chrétien sous sa première forme du type gothique.

Robert avait 25 ans quand il succéda à son père. Ce fut un prince pieux, de mœurs douces et d'une charité inépuisable pour les pauvres. Son règne fut une ère de paix et de tranquillité pour ses peuples. Cependant il s'attira l'excommunication du pape Grégoire V. Hugues, son père, lui avait fait épouser Berthe, veuve d'Eudes 1<sup>er</sup>, de Blois, sa cousine au 4<sup>e</sup> degré. Un concile tenu à Rome, en 988, réprouva ce mariage et en ordonna la dissolution. Les lois de l'Eglise comptaient alors toute la législation civile, et les papes s'érigeaient en juges suprêmes des cas où le mariage était permis. L'excommunication, la mise en interdit d'un pays étaient les moyens les plus fréquemment employés par les pontifes pour amener les souverains à soumission. Il était défendu à tout chrétien de boire, de manger, de prier avec un excommunié, sous peine d'être excommunié lui-même; dans le pays mis en interdit, on ne pouvait célébrer l'office divin, administrer les sacrements aux fidèles, inhumer les morts en terre sainte; le son des cloches cessait; on descendait de leur niche les statues des saints, et on les couchait sur un lit de cendres et d'épines. Le bon roi Robert, qui avait d'abord résisté aux injonctions de l'Eglise, se soumit devant ces terribles sévérités; il répudia Berthe. Bientôt après, il épousa l'impérieuse Constance, fille du comte de Toulouse.

La fin du règne de Robert fut troublée par des faits déplorable. Des bûchers s'élevèrent, d'abord à Orléans, puis à Toulouse, où furent brûlés vifs, pour crime d'hérésie, des hommes que recommandait la pureté de leurs mœurs. Un redoublement de colère contre les Juifs éclata au même temps; ils étaient partout honnis, battus, dépouillés, bannis. Contre serfs et vassaux les actes d'oppression et de violence devinrent si excessifs, qu'en Normandie une vaste confédération s'organisa parmi les victimes pour un soulèvement général. Surpris dans un de leurs conventicules par une troupe d'hommes de guerre du duc Richard II, les conjurés furent saisis et livrés aux plus atroces supplices. Les uns eurent les yeux crevés, d'autres les pieds et les mains coupés, les jurets brûlés; d'autres encore furent empalés ou arrosés de plomb fondu, et ceux qui survécurent à ces tortures furent renvoyés dans leurs villages, pour y inspirer la terreur par leur aspect. « Chacun revint à sa charrue », dit Guillaume de Jumièges, et de longtemps on ne vit plus d'insurrection en Normandie.

Robert mourut en 1031, pleuré des malheureux et regretté du clergé. Il laissait le domaine royal agrandi du duché de Bourgogne qu'il avait réuni à la couronne à la mort de son oncle Henri (1016), et qui devait faire retour à son fils. Il l.

Paris. Imp. A. L. Guillois, 7, rue des Grâces. — H. Lebrun, édit. 467, rue de Rennes.

ENCYCLOPÉDIE DE L'ENFANCE. — COURS GÉNÉRAL DES CONNAISSANCES UTILES  
CARTON de *Chateaubriand* *Milieu Citadin*



PREMIERS HÉRÉTIQUES DRULES.

Chez tous les Papetiers.

Chez tous les Libraires.